

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 24 JUIN

Véligo : Lancement d'une expérimentation de stationnement vélo sécurisé de petite capacité et autonome en énergie

Île-de-France Mobilités et SNCF Transilien poursuivent le déploiement des espaces Véligo avec une nouvelle expérimentation de solutions de petite capacité (moins de 20 places) et autonomes en énergie. Lancée au début de l'été, l'expérimentation durera un an dans 9 gares d'Île-de-France.

Pour encourager les Franciliens à prendre leur vélo pour leurs déplacements, Valérie Péresse a mis en place une politique encourageant la pratique du vélo au quotidien avec le déploiement de consignes Véligo aux abords des gares franciliennes. Près de 7 000 places sont actuellement disponibles dans toute l'Île-de-France sur plus de 100 gares et stations pour garer son vélo facilement et en toute sécurité. Ces consignes de moindre capacité viennent ainsi compléter le dispositif.

Financés à 70 % par Île-de-France Mobilités et 30 % par SNCF, ces nouveaux espaces Véligo offrent au total 85 places de stationnement vélo sécurisées, allant de 5 à 14 places chacun. L'objectif est de s'adapter au besoin et au trafic des différentes gares franciliennes. À l'issue de l'expérimentation, Île-de-France Mobilités mènera une évaluation en partenariat avec SNCF Transilien pour arbitrer sur une généralisation de ces équipements ou non.

Certains de ces 9 abris sont donc dotés de panneaux photovoltaïques pour une autonomie totale en énergie.

Les 9 gares concernées sont : la Barre-Ormesson (Ligne H), la Celle Saint-Cloud, Montreuil et Louveciennes (Ligne L), Lardy (Ligne C), Marles-en-Brie (Ligne P), L'Isle-Adam (Ligne H), Villepreux Les Clayes (Ligne N) et Gretz-Armainvilliers (Ligne E).

4 SOLUTIONS DE STATIONNEMENT

**Une consigne photovoltaïque compacte : 12 places
(fournisseur Abri Plus)**

- L'Isle-Adam (Ligne H)
- Villepreux les Clayes (Ligne N)
- Gretz (Ligne E)



Deux équipements photovoltaïques (fournisseur Cykléo)

- Une station libre-service en gare de la Barre-Ormesson, Ligne H (8 places)



- Deux consignes en gares de **La Celle Saint-Cloud** (12 Places) et **Montreuil** (14 places), Ligne L



Une consigne de 5 places (fournisseur Altinnova)

- **Lardy** (Ligne C)
- **Louveciennes** (Ligne L)
- **Marles-en-Brie** (Ligne P)



COMMENT S'ABONNER ?

Au même titre qu'un espace Véligo classique sous maîtrise d'ouvrage SNCF Transilien, pour accéder à ces espaces, les clients doivent être munis d'un passe Navigo et souscrire un abonnement annuel de 20 € via le site dédié : <http://veligo.transilien.com> ou via le formulaire papier disponible en gare.

CONTACTS PRESSE

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabile - sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr, 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58
SNCF Transilien : Charlotte CAILLAUX – 06 34 07 04 96 – charlotte.caillaux@sncf.fr